Pour une sociologie de la production et de la diffusion des discours économiques.

Réflexions à partir de l'exemple de la notion de modèle social

Frédéric Lebaron

Un objet négligé?

L'étude des « discours économiques », si l'on admet au moins provisoirement la relative unité de cet objet¹, a été jusqu'ici largement négligée par les théoriciens de l'économie, les discours ne faisant pas immédiatement partie de l'univers marchand dont traite la discipline, et s'intégrant jusqu'ici mal à l'approche modélisatrice qui y domine².

Mais, plus paradoxalement, elle n'a pas encore non plus beaucoup mobilisé les sociologues de l'économie, qui proposent pourtant de « ré-encastrer » l'ordre économique dans les structures sociales, et plus particulièrement dans l'ordre symbolique (voir en particulier Bourdieu, 2000). L'intérêt récent pour la « performativité des sciences économiques » (Callon, Muniesa, 2009) a, par exemple, fait émerger une conception très étendue de la notion de « performativité » due à John L. Austin qui l'éloigne de l'analyse des discours. Dans ses Principles of Economic Sociology, Richard Swedberg relève qu'en dehors de quelques tentatives dues à des auteurs ayant analysé la diffusion internationale du keynésianisme et du néo-libéralisme à l'aide de notions comme celle de « diffusion d'idées »³, la façon dont les « théories, idéologies et informations économiques » sont produites et se diffusent à travers les discours des diverses sortes d'« experts » et des « profanes » a été relativement peu étudiée par la « nouvelle sociologie économique » (Swedberg, 2002, p.152). Celle-ci a été beaucoup plus diserte sur les « réseaux » de relations interpersonnelles et institutionnelles qui se font et se défont entre les détenteurs de pouvoirs économiques (pour des synthèses en langue française, voir Steiner, 1999, ou encore Steiner, Vatin (dir.), 2009). En France, où l'intérêt pour l'économie comme univers de croyances collectives n'a pas cessé depuis les travaux des Durkheimiens, des recherches sur les discours des économistes et des journalistes économiques (voir notamment Lebaron, 2000, Duval, 2004, Pierru, 2007, Denord, 2008...) ont toutefois contribué à renouveler l'analyse du rôle des producteurs et des diffuseurs de discours économiques, dans le but de mieux comprendre les modalités de la reproduction et de la transformation de l'ordre social, notamment dans le contexte contemporain de domination du néo-libéralisme et de la rationalité gestionnaire (Ogien, 1995, Bruno, 2008). Mais il faut reconnaître qu'une sociologie de l'ordre économique qui ferait enfin sa place à l'analyse des discours économiques reste encore largement programmatique.

Du côté des sciences du langage, le statut du ou des « discours économiques » ne semble pas encore très fermement établi, même si divers travaux ont œuvré en ce sens, comme l'illustrent, par exemple, dans cet ouvrage, les contributions de D.Maingueneau, I.Laborde-

¹ Pour une critique de la catégorie, voir la contribution de Dominique Maingueneau dans ce même ouvrage.

² Peu rétifs à la quantification, les économistes n'ont pas semblé pour l'instant très attirés par la lexicométrie, qui pourrait pourtant servir de matériau à des analyses de cycles ou même à des modélisations économétriques.

³ Il s'agit en particulier d'auteurs "néo-institutionnalistes" comme Hall, Campbell and Pedersen, etc.

Milaa et M.Temmar, C.Barrats, T.Guilbert, J.Angermüller ou encore les recherches de Corinne Gobin sur les discours syndicaux européens (Gobin, 2000), celles de Anne-Marie Hetzel, Josette Lefevre, René Mouriaux et Maurice Tournier sur les discours syndicaux français (Hetzel et al., 1999). Les recherches sur la « rhétorique économique », issues de l'économie nord-américaine, sont restées peu développées en France (voir notamment le numéro 55 de la revue Sciences de la société en 2002, sous la direction de Bernard Maris); elles sont, surtout, restées principalement centrées sur une analyse critique interne des théories économiques, qui se définit comme une alternative « anti-positiviste » à la méthodologie et l'épistémologie économiques dominantes (McCloskey, 1990, Maris, 2002). Il s'agit, pour ses promoteurs, de montrer que la science et l'expertise économiques ne sauraient être réduites à la seule combinaison de « théories » et de « faits », mais qu'elles ont avant tout pour but de convaincre leurs récepteurs (d'où l'accent mis sur les procédés rhétoriques utilisés par les économistes et les experts) et qu'elles méritent d'être d'abord étudiées de ce point de vue. Les recherches dans les domaines de la lexicométrie, de l'analyse du discours et de la sociolinguistique portant sur l'économie n'ont, quant à elles, pas encore conquis la visibilité scientifique qu'a, par exemple, atteint l'étude des discours politiques (Le Bart, 1998).

S'ajoute à ces constats le fait que les travaux menés dans ces différents domaines de savoir (économie, sociologie, science politique, histoire, épistémologie, sciences du langage) ne sont en général pas directement articulés ou confrontés les uns aux autres : coexistent dans la recherche en sciences sociales des travaux sociologiques et historiques portant sur les agents et les groupes professionnels qui recourent, dans différents contextes de leur activité, à des discours économiques (économistes, chefs d'entreprise et managers, acteurs politiques, hauts fonctionnaires, journalistes, etc.), sur leurs contextes sociaux et historiques de production, sur les luttes symboliques qui traversent ces univers, et, d'autre part, des travaux plus « internes » mobilisant avant tout les outils conceptuels et méthodologiques des sciences du langage ou de la philosophie des sciences, centrés sur des corpus de textes « économiques » ou présentant une dimension économique.

Ce chapitre développe une approche sociologique des discours économiques, tout en mobilisant certains concepts et démarches relevant plus directement des sciences du langage, dans la perspective ouverte par les analyses de Pierre Bourdieu (Bourdieu, 2001, Bourdieu, Boltanski, 1976). Nous nous appuyons pour cela sur les résultats d'une recherche collective récente portant sur « les usages socio-politiques de la notion de « modèle social » »⁴. Il s'agit, plus précisément, de montrer que l'emprise des discours économiques, illustrée par la façon dont la locution « modèle social » s'est trouvée mobilisée dans le débat public français dans les années 2005-2007, est liée au rôle de certains agents sociaux aux caractéristiques spécifiques. Ceux-ci ne sont pas nécessairement tous eux-mêmes des économistes professionnels, même si la référence à « la science économique » fait partie de leur répertoire rhétorique et si la plupart d'entre eux ont un lien avec l'univers de la discipline économique, y compris dans sa dimension académique ou savante. Ils s'appuient surtout, de façon systématique, sur une forme d'autorité sociale qui leur permet d'imposer un ensemble de schèmes d'analyse issus de « raisonnements » ou même de « travaux » économiques. Nous montrons en particulier que le discours économique s'impose par le truchement de l'autorité de certains « acteurs politiques centraux », qui parviennent à mobiliser des ressources argumentatives et symboliques, relayant ainsi efficacement les économistes (en particulier ceux qui sont les plus tournés vers le « grand-public »). La présence en arrière-plan des économistes a été mise en évidence dans d'autres contributions (Lebaron et al., 2009) : nous

⁴ Cette recherche a fait l'objet d'un financement de l'Institut de recherches économiques et sociales, à la demande de la CGT. Elle a donné lieu à une première publication : Lebaron et al. 2009.

insisterons donc ici plus particulièrement sur le rôle de leurs relais « politiques » et laisserons donc en arrière-plan le discours des économistes professionnels.

Le passage par les discours des acteurs politiques centraux confère à certains discours économiques une autorité à certains égards supérieure à celle procurée par les détenteurs de capital scientifique, les économistes eux-mêmes. Car si le capital symbolique scientifique procure bien une forme d'autorité aux discours économiques auprès des acteurs politiques et sociaux, la relation inverse n'en est pas moins cruciale. Un discours économique efficace est un discours repris par des acteurs politiques en position de l'imposer dans l'espace public. On comprend dès lors que l'un des principaux enjeux pour les économistes soit, précisément, de s'allier avec des acteurs politiques centraux afin de promouvoir leurs propres « propositions », « analyses » ou « orientations », au-delà de l'univers des pairs.

Nous commencerons par rappeler quelques aspects de l'histoire de l'usage de la notion de « modèle social » dans le débat public français. Puis, nous montrerons que le discours sur le « modèle social français » ou le « modèle français », qui se déploie surtout à partir de 2005, est avant tout le produit d'une mise en forme opérée, dans le champ politique, par des agents dotés de ressources politiques centrales, qui sont largement à l'origine de son efficacité, même s'ils apparaissent, à beaucoup d'égards, comme les « relais » du discours économique, dont les producteurs « primaires » sont les économistes. Nous analysons ensuite ce succès comme le produit de la généralisation d'une pratique discursive et cognitive, la « comparaison dépréciatrice », qui apparaît comme l'une des modalités contemporaines de l'expansion d'une forme particulière, mais très efficace, de discours économique.

Les extraits de textes analysés dans ce chapitre sont issus de la Collection des discours publics, qui a fait l'objet d'une recherche systématique autour des expressions « modèle français » et « modèle social » (http://www.vie-publique.fr/discours/). Riche de 100000 textes, celle-ci constitue une source incomparable sur les discours publics de différents types d'acteurs : responsables politiques, économiques, syndicaux, etc. C'est parmi l'ensemble de textes contenant l'expression « modèle français » ou « modèle social » que les textes de notre corpus principal ont été sélectionnés. Par ailleurs, un second corpus de 66 textes de presse, sélectionnés en fonction de leur taille et de leur pertinence du point de vue thématique, a été étudié systématiquement dans notre recherche collective sur les usages socio-politiques de la notion de « modèle social » (Lebaron et al., 2009)⁵.

1. La notion de modèle social dans le débat public français

Peu présente dans la littérature économique académique, la notion de « modèle » appliquée à la comparaison internationale n'y a jamais eu de statut bien défini d'un point de vue savant. Si l'on peut relever qu'elle est utilisée dans les années 1990-2000 par des économistes et sociologues « régulationnistes » pour décrire des « modèles productifs » nationaux, elle relève surtout du discours technocratico-politique ou journalistique.

Repérés dans la base de données référençant les discours publics français (la « Collection des discours publics », consultée sur la totalité de la période accessible, cf. encadré plus haut), les usages de la notion sont avant tout perceptibles dans l'espace politique. En France, la notion

3

⁵ Nous y ferons indirectement référence, en particulier dans le paragraphe 3.

de « modèle » a ainsi été utilisée, durant une assez longue période, comme catégorie d'analyse « qualitative » servant à décrire la « réalité » politique et sociale française. Elle était éloignée de toute forme de « réduction économique » et entremêlait des considérations descriptives et normatives. Les connotations de la locution « modèle français » pouvaient ainsi, par exemple, être franchement positives dans les discours des chefs d'Etat. L'échange qui suit entre un journaliste et le président Giscard d'Estaing durant la campagne présidentielle de 1981 l'illustre bien.

QUESTION.- On parle souvent (trop souvent) du « modèle japonais » ou du « modèle américain ». Ne pourrait-on pas proposer un « modèle français » ?

LE PRESIDENT.- Je ne sais pas s'il y a beaucoup de Français qui accepteraient des modèles étrangers. Il y a une réussite japonaise. Nous pouvons en tirer des enseignements. Je ne crois pas que nous puissions copier le modèle. Parmi les pays du monde, la France est un de ceux qui est considéré comme ayant une vie exemplaire. C'est vrai, par exemple, du fonctionnement de notre démocratie, avec les institutions de la cinquième République. Il y a beaucoup d'autres domaines dans lesquels nous pourrions être exemplaires : la qualité de la créativité, le niveau de notre culture, scientifique et artistique, l'homogénéité de la société française. Mais nous n'avons pas l'idée de fabriquer un modèle, encore moins de l'imposer. Un exemple, mais pas un modèle. Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing accordée à "Jours de France" du 7 février 1981, sur la situation de la France et l'exercice de la fonction présidentielle.

Vingt ans plus tard, un autre président de la République et candidat à sa réélection, Jacques Chirac, mobilisait, lui-aussi à propos de la France (« notre »), la notion de « modèle social », en l'associant à des « principes justes » qu'il s'agissait de défendre dans un contexte déjà beaucoup moins favorable.

« Notre modèle social repose sur des principes justes auxquels nos concitoyens sont légitimement et profondément attachés. S'agissant de notre sécurité sociale, je pense notamment au principe de solidarité. Il implique ce principe que rien ne soit entrepris qui place des catégories de salariés à l'écart de la règle commune. » (Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la mission du Conseil économique et social, les relations entre monde associatif, les partenaires sociaux et l'Etat, la protection sociale et le modèle social français, Paris, le 19 décembre 2001).

En 2005, c'est désormais une autre tonalité, beaucoup plus négative et en rupture explicite, réitérée, avec le passé (« ne peut plus ») qui préside à une référence appuyée au modèle social français dans le discours de Nicolas Sarkozy, alors déjà candidat virtuel à la présidence de la République :

« La France ne peut plus affirmer avoir le meilleur modèle social alors que nous comptons encore tant de chômeurs, tant de pauvres et tant d'exclus. La France doit redevenir accueillante à ceux qui veulent réussir, innover, proposer, inventer, créer. La France ne peut pas être accueillante que pour ceux dont personne ne veut dans le monde. Nous voulons les meilleurs en France. » (Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire et président de l'UMP, sur le choix, pour l'UMP, d'une stratégie de « rupture » pour un « nouveau modèle français », dans la

perspective des élections législatives et présidentielles de 2007, La Baule le 4 septembre 2005)⁶.

Sans vouloir retracer ici systématiquement l'histoire de la transformation d'un usage, on peut néanmoins en rappeler rapidement quelques étapes.

• Les avatars du « modèle »

La notion de « modèle » a été beaucoup utilisée dans le débat socio-économique des années 1960-1970, pour discuter notamment de l'avenir du socialisme en France et dans le monde (« il n'y a pas de modèle de passage au socialisme », selon une formule consacrée au sein du Parti communiste français⁷). Elle réapparaît dans les années 1990 et 2000, avec la promotion politique du « modèle social européen ». Celui-ci est à l'ordre du jour, notamment en France dans la mouvance du Parti socialiste et de la Confédération française démocratique des travailleurs (CFDT), à la suite du second « livre blanc » de Jacques Delors, publié en 1993. Cet usage de la notion de « modèle social », lié à l'Europe, domine nettement les occurrences que nous avons repérées jusqu'en 2005 à travers les données de la « collection des discours publics »8 : face à la montée de l'« euroscepticisme », il s'agissait alors de rééquilibrer symboliquement une construction européenne principalement appuyée depuis le traité de Rome sur la politique économique et sur la construction d'un marché (Denord, Schwarz, 2010); la notion permettait aussi d'opposer la construction européenne à un « modèle américain », auquel l'Europe était appelée à se mesurer, voire aux autres continents. Ce discours traverse alors l'espace politique, comme le montre le texte qui suit, proposé par le gouvernement Juppé aux autres pays de l'Union européenne.

- « Les pays européens ont construit au cours de leur histoire les bases d'un modèle social qui distingue l'Europe des autres continents.
- Partout en Europe, les hommes et les femmes bénéficient d'une protection contre les aléas de l'existence et d'un revenu garanti après leur retraite.
- Partout en Europe, le rôle des partenaires sociaux dans la vie économique et sociale est reconnu. C'est aujourd'hui le dialogue social qui peut permettre les progrès les plus concrets et les plus solides en matière de lutte contre le chômage, en favorisant la formation en alternance des jeunes, en inventant des formes nouvelles d'organisation du travail, en suscitant un partage de la productivité plus favorable à l'emploi.
- Partout en Europe, l'Etat définit des règles du jeu minimales en matière de relations du travail et garantit la cohésion nationale.
- Partout en Europe, les systèmes de protection sociale sont profondément enracinés dans l'identité et la culture des peuples.

⁶ Il faudra attendre la crise du capitalisme mondial en 2008-2009 pour assister à une nouvelle inversion de polarité et voir le « modèle social » français loué par le même acteur pour sa capacité à résister à la crise.

⁷ « Les relations du PCF avec le parti communiste chinois [passent par] un rétablissement des relations entre les deux pays déterminé par la volonté d'un nouvel internationalisme (pas de modèle du socialisme ni de "partiguide" mais l'acceptation des voies originales de chaque pays, la solidarité contre l'impérialisme) ; [Georges Marchais constate] de nombreux points d'accord (notamment lutte pour la paix et le désarmement) ; il en appelle au règlement du contentieux entre la Chine, l'URSS et les autres pays socialistes ». (Conférence de presse de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, à l'issue de son voyage en Chine, sur les relations entre les partis communistes français et chinois, à Pékin le 26 octobre 1982, publiée (sous forme résumée) dans L'Humanité du 27 octobre 1982.

⁸ On observe le même processus dans le cas des discours syndicaux, ainsi que l'a montré Josette Lefevre dans la recherche menée dans le cadre du projet IRES-CGT. Cf. le rapport :

Contrairement à ce que croient certains, ces acquis sociaux sont pour l'Europe un atout. Ils ont été un facteur de croissance économique parce qu'ils ont assuré la cohésion sociale. Ils permettront, demain, aux pays européens de s'adapter à une nouvelle société où les formes de travail seront différentes et plus diversifiées, ainsi qu'à la nouvelle économie qui émerge sous nos yeux » (Mémorandum pour un modèle social européen soumis par la France à ses partenaires de l'Union européenne, Paris le 28 mars 1996.)

La thématique du « modèle social européen » est à nouveau très présente lors des débats du référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005, d'autant que l' « euroscepticisme » a désormais un fort contenu « social », qu'illustrera d'ailleurs le 29 mai le succès du « non » dans les catégories populaires⁹.

« Dans ce traité, ce qui est en jeu pour nous syndicalistes, c'est le modèle social européen, c'est l'affirmation de nos valeurs, la reconnaissance des droits fondamentaux et du dialogue social, c'est l'équilibre entre un développement économique et un développement social solidaire. Nous le savons le modèle social européen pour lequel nous nous battons depuis des années est plus qu'une référence. Il est partie intégrante de notre conception du syndicalisme qui mène de front la critique sociale, l'ambition de transformation et la conquête de résultats. Il est un point d'appui central pour construire le Monde que nous voulons » (Déclaration de M. François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, sur le traité constitutionnel sur l'Europe, l'Europe sociale et le modèle social européen pour les droits sociaux, Paris le 7 avril 2005).

A l'opposé, c'est de la droite du champ politique que vient la problématique, apparemment nouvelle, de l'avenir du « modèle social français », qui se déploiera rapidement en 2005 à l'occasion de la montée en puissance puis du succès du « non » au référendum¹0.

2. Le discours économique dominant : une (co-)production des acteurs politiques centraux et des économistes (politiques)

La carrière politico-médiatique de la notion de « modèle social » en France dans la période 2005-2007, étudiée à partir de la Collection des discours publics ainsi que d'un corpus plus spécifique de 66 textes de presse parus en 2005 et 2006 (Lebaron et al., 2009), fait apparaître un aspect important de l'émergence des discours économiques dominants : leur lien étroit avec les discours politiques, et plus précisément, ceux qui sont « portés » par ces « énonciateurs consacrés » (Guilbert, 2011) que sont les acteurs centraux du champ politique, lesquels se font les relais de discours économiques plus « savants » situés en arrière-plan, produit par des agents situés à l'interface entre le monde de l'expertise et le monde politique.

⁹ Lehingue, 2007.

¹⁰ En 2007, un petit dessin animé projeté sur France 2, puis diffusé sur Internet, illustrait jusqu'à la caricature cette nouvelle problématique du modèle social français, en mettant en scène le monde stylisé, et même imaginaire, qui l'accompagne, et en adossant la référence au modèle social français à une mise en récit cohérente : ce qui a fonctionné « à merveille » en France pendant 30 ans d'économie relativement fermée (la sécurité sociale, les services publics « à la française », le contrat à durée indéterminée, etc.) serait devenu inefficace (pour preuve, la persistance du chômage) à l'heure de la « mondialisation », qui impose l'ouverture de la France sur l'extérieur. Il faut, en conclusion, changer de modèle et s'inspirer de ce qui fonctionne mieux à l'étranger, même si cela nécessite des « sacrifices » et suscite diverses réactions et crispations sociales. Un sondage IFOP publié en octobre 2005 témoigne de la diffusion apparemment réussie de cette thématique : pour 68% des Français interrogés par l'IFOP, le « modèle social français va mal ». Cf. « Les Français et le modèle social français », Sondage IFOP - Acteurs Publics en partenariat avec LCP-AN et METRO, 21 septembre 2005.

Plutôt que d'opposer de façon un peu rapide « discours économique » (discours d'expert) et « discours politique » (discours de tribun), en reprenant sans forcément le savoir une thématique chère aux théories du *public choice* et à la rhétorique des banquiers centraux¹¹, il est peut-être plus pertinent de s'interroger sur la place (plus ou moins affirmée, plus ou moins perceptible) de *chaînons* de discours qui peuvent être qualifiés d'économiques, renvoyant à des productions savantes ou demi-savantes situées en arrière-plan, à l'intérieur même des discours politiques. L'objectif est aussi de comprendre ce que le succès d'un certain type de discours économique doit au pouvoir de consécration des acteurs politiques centraux (Bourdieu, 2001). Les discours politiques ne se contentent en effet pas de mobiliser fréquemment des segments de discours économique¹², mais ils leur procurent une autorité sociale et l'accès à une audience beaucoup plus large que celle à laquelle sont circonscrits les discours savants, plus ésotériques et dotés d'une moindre capacité à mobiliser l'attention.

Préalablement à la mobilisation d'acteurs politiques centraux, le discours sur le « modèle social » est avant tout promu par des économistes (académiques ou praticiens), des « experts », hauts-fonctionnaires, des journalistes et des sociologues. Entre 2005 et 2007, ce sont ces diverses catégories professionnelles qui sont les plus fortement impliquées dans les principaux « lieux » du débat : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Point*, etc. Ces acteurs animent un débat en premier lieu porté par des journaux ou magazines libéraux, largement acquis à la cause du futur candidat à la présidence de la République, mais qui sollicitent le point de vue d'universitaires de divers bords, dans une optique de « représentativité ». Néanmoins, c'est la nécessité de la « rupture » avec le « modèle social français » qui va s'imposer comme le point de vue dominant.

C'est bien l'autorité particulière d'un acteur politique central, dans un contexte de lutte de concurrence aigue, qui a rendu possible le large succès de la catégorie et, dans ce cas précis, la légitimation du raisonnement économique qu'elle véhicule. Le succès de la notion de *modèle social français* est, en effet, indissociable de l'ascension de Nicolas Sarkozy durant le dernier mandat du président Jacques Chirac : pour se démarquer de celui-ci, le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP cherche à maximiser tout ce qui le sépare de la tradition parfois décrite comme « gaulliste » et « technocratique » incarnée par le président de la République et par son premier ministre Dominique de Villepin.

Le rapport discursif que Sarkozy développe à l'égard du *modèle social français* est l'un des points d'appui de cette stratégie de démarcation : face à ceux qui entendent tout faire pour préserver ce modèle (en le réformant et en l'adaptant), il met en avant dans plusieurs de ses discours la nécessité d'un changement plus radical, le *modèle social français* étant supposé avoir manifestement échoué, en premier lieu en matière d'emploi. A l'origine de l'imposition de ce nouveau cadre interprétatif, ses interventions semblent avoir très largement déterminé l'écho médiatique fait par la suite à cette notion. A partir de 2006, cette thématique nourrira ainsi diverses tentatives de « re-problématisation » venues du monde universitaire ou de l'expertise scientifique, mais celles-ci resteront relativement sans effets sur l'orientation globale du débat politique et économique. En 2007, alors que le discours de N.Sarkozy s'est

¹¹ Pour les théoriciens du public choice, les acteurs politiques (rationnels) cherchent avant tout leur réélection et la maximisation de leurs ressources budgétaires. Leurs discours sont tournés vers les électeurs et donc presque par essence « démagogiques ». Cela les conduit à une préférence pour des politiques discrétionnaires visant à satisfaire leurs électeurs. A l'opposé, le discours des banquiers centraux et des économistes est supposé fondé sur la seule rationalité économique et se caractérise par sa constance intertemporelle.

¹² On notera ainsi que les exemples de discours politiques donnés par C.Le Bart dans son ouvrage *Le discours politique* sont souvent relatifs à l'économie (Le Bart, 1998).

infléchi depuis 2006 sous l'influence directe de sa « plume » Henri Guaino¹³, la thématique du « modèle social français » resurgit durant la campagne présidentielle, sans variations très notables par rapport aux données du débat en 2005. Le « modèle social français » est essentiellement présenté comme « sous-performant » en matière d'emploi, ce qui justifie sa réforme rapide.

Durant cette période (2005-2007), Nicolas Sarkozy a consolidé son emprise sur l'Union pour un Mouvement Populaire (dont il est président depuis novembre 2004) et intensifié sa stratégie de conquête du pouvoir présidentiel, ce qui supposait la conquête « idéologique » de la droite. Cette stratégie l'opposait non seulement à Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin, qui tentaient de le « contenir », mais également à Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères, qui s'impose après la victoire du « non » comme l'ultime « carte politique » de Jacques Chirac face à l'ascension du président de l'UMP.

Le 12 mai 2005, dans un des derniers discours de la campagne du référendum sur le Traité constitutionnel au Palais des Sports, Nicolas Sarkozy évoque en écho à la stratégie argumentative anti-Non de J.-P.Raffarin l'échec du modèle social français dans « bien des domaines », en premier lieu l'emploi, et la nécessité d'en abandonner une partie au moins au profit d'exemples étrangers plus performants. Il opère alors sa déclinaison personnelle de la pratique du *benchmarking*: N. Sarkozy juge en effet implicitement de la qualité d'un modèle social à un indicateur principal (ici le taux de chômage ou d'emploi) ce qui implique d'adopter les « best practices » qui ont « fait leurs preuves ». Ce raisonnement fournira le cadre au discours politique dominant sur le modèle social : la contre-performance du « modèle français » se lit à travers les indicateurs liés au taux de chômage (taux d'emploi, durée du chômage, etc.) et nécessite des changements globaux.

« Dans chaque pays de l'Union il existe bien des domaines où des pays réussissent mieux que d'autres. Qui pourrait nous reprocher de vouloir le meilleur pour la France ? Ce n'est pas faire du mimétisme idéologique que de vouloir s'inspirer de ceux qui ont su trouver en Europe le chemin du plein emploi et, de tourner le dos aux méthodes de ceux qui n'en finissent pas de s'enfoncer dans le chômage de masse. C'est tout au contraire de l'aveuglement idéologique que de refuser à notre pays ce qui a fait ses preuves ailleurs. Je le dis parce que je le pense : le meilleur modèle social, c'est celui qui donne du travail à chacun. Ce n'est donc plus le nôtre ! Un emploi pour tous, voilà une grande ambition sociale. L'Europe, c'est la plus formidable occasion de réveiller la France, de la faire bouger, de lui donner une nouvelle énergie. »

Le discours de Nicolas Sarkozy le 12 mai 2005 peut être considéré comme « inaugural » dans la mesure où son auteur, déjà porteur d'un capital politique considérable qui en fait le « candidat naturel » de la droite à l'élection présidentielle, a aussi construit sa stratégie sur l'affichage de sa distance avec Jacques Chirac et ses proches¹⁴. L'hypothèse selon laquelle la référence au « modèle social français » va lui servir de marqueur idéologique (parmi d'autres) de cette distance s'impose d'autant plus que les concurrents immédiats de Nicolas Sarkozy vont entériner pratiquement ce statut. Ce discours reste vague sur les modèles sociaux concurrents offerts à la France : le modèle anglo-saxon n'est jamais clairement caractérisé comme l'un des modèles souhaitables pour la France ; le modèle danois, qui est pourtant au centre des discours européens, n'est pas évoqué et ne le sera ensuite, pour l'essentiel, qu'à

¹³ Calvet, Véronis, 2008.

¹⁴ On pourrait aisément mesurer cette importance au nombre de reprises de ces propos par les journalistes et par d'autres acteurs politiques, qui en font le véritable déclencheur du « débat » autour du *modèle social*.

travers un de ses traits principaux, la combinaison de flexibilité sur le marché du travail et de sécurité pour les salariés¹⁵.

Le schéma argumentatif qui sous-tend cette première prise de position est relativement simple, puisqu'il repose sur ce qui est présenté comme un constat et sur deux propositions plus « théoriques », largement implicites. La France n'obtient pas les meilleures performances en matière sociale lorsqu'on la compare à d'autres pays. Deux propositions théoriques implicites s'intercalent avant la conclusion. Les performances en matière sociale se mesurent d'abord au niveau du chômage et de l'emploi. Les performances sociales d'un pays sont dépendantes du « modèle social » (ici des « méthodes ») de ce pays. Cela conduit à une conséquence (normative) simple : il faut emprunter à l'étranger les « méthodes » qui permettent d'obtenir de meilleures performances et abandonner (au moins partiellement) celles qui caractérisent le « modèle social français », donc le « modèle social français » en tant que tel.

Il est donc temps d'abandonner le « modèle social français » sous sa forme actuelle, inefficace, et d'emprunter à d'autres « modèles » des « méthodes » plus efficaces en matière d'emploi. Ces « méthodes » ne sont pas évoquées, pas plus d'ailleurs que les caractéristiques propres du « modèle français » qui le rendraient « inefficaces » et qu'il serait nécessaire d'abandonner. Notons aussi le caractère extrêmement vague, dans ce discours, de la caractérisation d'un « modèle social » : implicitement, il s'agit pour Nicolas Sarkozy d'un ensemble de « méthodes » de lutte contre le chômage. Dans ce cadre, « modèle social français » n'est pas loin de signifier (contextuellement) « taux de chômage élevé », et son changement « réforme du marché du travail », selon le vocabulaire économique cher à la Commission. Les prises de position de Nicolas Sarkozy fin 2006 sur la nécessité d'un « contrat unique » à la fois plus sécurisant (que le CDD) et plus flexible (que le CDI), d'une réforme des institutions de gestion du chômage, de la libéralisation du marché du travail confirment (pendant un temps) le lien étroit fait entre le discours générique sur le modèle social et de ces propositions de réforme, issues notamment des travaux d'économistes comme Pierre Cahuc, qui s'est fait, à côté d'autres membres du Conseil d'analyse économique, le promoteur d'une unification du contrat de travail.

Le 21 mai 2005, dans une interview au *Télégramme de Brest*, Nicolas Sarkozy revient assez longuement sur ce thème, en associant le « modèle social français » à ses contre-performances (un taux de chômage élevé) et, cette fois, à une caractéristique essentielle, implicitement constituée comme un frein : la « protection des statuts ». La stratégie argumentative s'est toutefois légèrement complexifiée puisque certaines « choses » doivent être « conservées » dans le « modèle social français » : la « garantie de l'accès aux services publics, la garantie d'être remboursé des dépenses de santé ou l'indemnisation du chômage ». Il s'agit de ce que d'autres, du côté chiraquien, qualifient de « principes ». Ce balancement entre des principes qu'il faut sauvegarder et des éléments qu'il faut abandonner définit bien la position néo-libérale modérée la plus répandue dans les discours sur le « modèle social français ».

[Télégramme de Brest] Les mêmes sondages montrent que les électeurs de 18 à 64 ans sont majoritairement en faveur du non. Seules les personnes de plus de 65 ans s'apprêteraient à voter oui. Comment faire pour que les actifs rejoignent le camp du oui ?

- Le problème est que les actifs de ce pays sont inquiets et se demandent s'ils vont garder leur activité. Le taux de chômage que nous connaissons est beaucoup trop élevé, très supérieur à celui de beaucoup de nos partenaires. Il inquiète. Cela s'explique par le fait que nous avons

¹⁵ A partir de 2010, c'est le « modèle allemand » qui redevient le principal référent du débat public français et des autorités politiques.

mené des politiques contraires à celles des autres Etats-membres. On ne peut pas vouloir être européen et mettre en place les 35 heures, si les autres ne les font pas. Je dis oui à l'Europe et à la Constitution pour que la France adopte un modèle social capable de fournir un emploi à tout le monde. Notre modèle actuel ne protège pas l'emploi. Il protège les statuts. Il y a bien entendu des choses qu'il faut conserver dans le modèle social français, comme la garantie de l'accès aux services publics, la garantie d'être remboursé des dépenses de santé ou l'indemnisation du chômage. Mais, je l'affirme, ce n'est pas un acquis social que d'être au RMI. Avec le RMI, on survit; on ne vit pas. Le véritable acquis social c'est le droit donné à chacun de faire vivre sa famille du fruit de son travail. J'ajoute que lorsqu'on a un minimum social apporté par la solidarité nationale, on doit en échange exercer une activité au profit de la collectivité ».

Dès le début du mois de septembre 2005, après deux mois où le débat sur le « modèle social français » connaît un premier prolongement intellectualo-médiatique, notamment dans l'hebdomadaire « sarkozyste » *Le Point*, Nicolas Sarkozy est à l'offensive à l'occasion de l'université d'été des Jeunes Populaires à La Baule (le dimanche 4 septembre 2005). L'invocation répétée de la France marque une évolution du discours de N.Sarkozy, dans le sens d'une thématique de la régénération nationale, de l'invention d'un « nouveau modèle social ».

« Il nous faut inventer un nouveau modèle français, dont l'ambition première sera de rendre la réussite accessible pour chaque Français, d'où qu'il vienne, pour peu qu'il s'en donne les moyens et qu'il la mérite. Attention ! Il ne s'agit pas pour moi de promettre, tels les démagogues, la réussite à tout le monde. Il s'agit de la garantir à tous ceux qui, par leur travail, leurs efforts, leurs mérites, l'auront gagnée en récompense. La réussite et la promotion sociale ne sont pas un dû, que chacun peut réclamer en faisant la queue au guichet, c'est mieux que cela : c'est un droit, un droit que l'on mérite à la sueur de son front. Voilà le message républicain. Elle est là, la clef du nouveau modèle français que j'appelle de mes voeux. Un modèle, ce nouveau modèle français, où le nivellement, l'égalitarisme, le saupoudrage n'auront plus leur place. Un modèle où le travail sera la base de tout, en étant récompensé, encouragé, favorisé. Un modèle où l'on n'éprouvera plus aucun complexe à rémunérer davantage celui qui travaille le plus et, en même temps, à aider davantage celui qui cumule le plus de handicaps. Un modèle où la promotion sociale sera redevenue un objectif accessible à tous. Un modèle enfin où chaque famille de France se dira que ses enfants peuvent regarder l'avenir avec confiance car ils auront l'opportunité de s'y faire une place. Au final, il ne s'agit rien de moins que de rendre l'espérance aux Français et à la France. Oui, la France! Voici un mot que l'on ne prononce pas assez souvent. La France, ce n'est pas qu'une histoire, un passé, un souvenir, ou même une nostalgie. La France, c'est une nation, qui a souvent montré le chemin au monde mais qui donne le sentiment parfois de se reposer sur des lauriers glanés, il y a bien des années. La France ne peut pas compter sur le seul prestige de sa glorieuse histoire pour demeurer dans le peloton des grandes nations du monde. La France ne doit pas considérer que les efforts pour mériter son statut ne sont que pour les autres pays et qu'elle peut s'en abstraire. Chaque pays dans le monde a le statut qu'il mérite, par son travail et par ses efforts. Rien n'est gravé dans le marbre. La France ne peut plus affirmer avoir le meilleur modèle social alors que nous comptons encore tant de chômeurs, tant de pauvres et tant d'exclus. La France doit redevenir accueillante à ceux qui veulent réussir, innover, proposer, inventer, créer. La France ne peut pas être accueillante que pour ceux dont personne ne veut dans le monde. Nous voulons les meilleurs en France. »

Le « nouveau modèle français : un travail pour chacun, du pouvoir d'achat pour tous » devient même, durant cette conjoncture, l'intitulé de la convention thématique « Economie » de l'UMP le 7 septembre 2005. La notion de « modèle français » est devenue un instrument de mobilisation idéologique et politique autour du président de l'UMP et de son parti ce qui va lui donner une grande force mobilisatrice.

3. La formation d'une doxa : comparaison dépréciatrice et expansion des discours économiques

L'emprise accrue des discours économiques dans la vie contemporaine, soulignée par divers observateurs, ne renvoie pas seulement à l'expansion relative d'un lexique spécifique, même si celle-ci, qui reste à établir plus précisément, en est sans aucun doute l'une des manifestations les plus visibles (voir Maris, 1990). Elle se traduit aussi par la redéfinition ou le « cadrage » « économique » de mots ou de locutions qui ne sont pas par eux-mêmes à l'origine caractérisés comme « économiques » ou comme étant porteurs d'implications « économiques ». Le discours économique peut en effet être défini comme une source de implicites explicites, d'appréciation particulière normes. ou des réalités sociales (institutions, pratiques, acteurs, etc.). Il est mobilisé dans des contextes variés par des locuteurs différents (patrons, syndicalistes, acteurs politiques, hauts fonctionnaires, économistes, journalistes...). Cette diversité participe d'ailleurs elle-même à l'efficacité de l'imposition de la norme. La fonction des économistes et de la science économique consiste à fournir une sorte d'arrière-plan et de garant symbolique, et simultanément à proposer des ressources argumentatives et techniques utiles à la promotion de mesures et d'orientations politico-économiques (Fourcade-Gourinchas, 2010).

Le discours économique est le produit d'un « point de vue » particulier sur l'ordre social qui mobilise certains schèmes de pensée et d'action : mesure monétaire, calcul coût-bénéfice, maximisation de l'efficacité, comparaison des performances, etc. L'analyse sociologique des discours économiques consiste alors en premier lieu à étudier les processus par lesquels opère, dans le discours, une telle imposition de normes. Dans le cas du « modèle social », cette perspective conduit finalement à réfléchir sur les caractéristiques et les modalités de formation d'une *doxa*, ce « prêt-à-penser qui caractérise l'opinion » (Sarfati, 2005) et qui peut se cristalliser dans des « formules », lesquelles circulent ensuite, de façon complexe, au sein de l'espace public (Krieg-Planque, 2009).

La circulation de la formule « modèle social français » est un exemple du succès d'une certaine posture économique, qui repose fondamentalement sur ce que nous appellerons la comparaison dépréciatrice.

• Entre essayisme « déclinistes » et comparaisons savantes

Le succès du « modèle social » a été préparé depuis longtemps par les succès intellectuels et médiatiques plus ou moins éphémères des modèles scandinave ou nordique, allemand, japonais, américain, anglais, néerlandais, suédois, danois, etc., tour à tour ou simultanément offerts en exemples aux décideurs politiques confrontés à une « société bloquée » (selon l'expression lancée par Michel Crozier en 1970). La *mise en crise* du « modèle social français » peut être interprétée comme l'aboutissement d'une dynamique idéologique qui se cristallise vraiment au début des années 1980 avec le thème de la crise de l'Etat-providence.

Des « entrepreneurs en idéologie » regroupés sous le label médiatique de « déclinologues » se sont faits depuis plusieurs années les promoteurs de cet ensemble de propositions, en mettant en avant de façon insistante la «chute» de la France à l'aune des comparaisons internationales¹⁶. Dès 1994, en parlant de « préférence française pour le chômage », le haut fonctionnaire et chef d'entreprise Denis Olivennes avait contribué à caractériser la France comme une exception négative dans le domaine de l'emploi, dans une note de la Fondation Saint-Simon toujours beaucoup citée¹⁷. Ce thème, particulièrement en ce qui concerne le chômage des jeunes, reste un leitmotiv du débat économique (voir exemple récent infra). Centré sur les performances du marché du travail français, ce discours n'a depuis cessé de nourrir un pan important de la production d'essais économiques et de rapports officiels, cela à la faveur de la multiplication des pratiques de benchmarking, technique managériale consistant à comparer les performances de différentes unités selon un indicateur quantitatif. Comme l'indique un enquêté, « ce qui a également contribué à faire évoluer le débat, c'est que les journalistes français ont commencé à faire de plus en plus de benchmarking : il y a trois, quatre ans, dire qu'il y avait des choses à prendre au Royaume-Uni était encore inaudible, on ne pouvait pas le dire, alors qu'aujourd'hui on voit presque tous les jours à la télé des trucs qui marchent ailleurs » (expert à l'Institut Montaigne, interrogé en 2007).

Des variantes plus savantes de la comparaison dépréciatrice existent aussi : en 2005, Olivier Blanchard, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology, décrivait la France comme une « exception » (négative) pour ses performances en matière d'emploi (taux de chômage, durée du chômage, taux d'emploi, risque de chômage...)¹⁸. Un mois plus tard, André Sapir, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, réalisait une étude dans le cadre de l'Institut Bruegel sur la « réformes des modèles sociaux européens »¹⁹, qui concluait à la faiblesse du « modèle continental » auquel se rattache la France. Plusieurs travaux ont, depuis lors, mis en avant diverses défaillances de la société française sous certains rapports : (la défiance, l'élitisme du système scolaire...)

• Des impulsions politiques

Une première grande impulsion politique, venue de la Commission européenne, s'est combinée au succès médiatique et intellectuel des comparaisons internationales : la stratégie de Lisbonne, qui a en effet contribué à l'institutionnalisation de ces classements internationaux et les a associés à une nouvelle méthode de gouvernement, reposant sur le tryptique « naming – shaming –blaming », bien analysée par Isabelle Bruno (Bruno, 2008).

Avec la généralisation de la mise en indicateurs des politiques publiques, le classement devient une pratique instituée très systématique, dans le cadre de la loi organique sur les lois de finances (LOLF), qui s'institutionnalise dans la deuxième moitié des années 2000 en France.

¹⁷ Olivennes, 1994.

¹⁶ Les plus connus de ces ouvrages sont N. Baverez, Nouveau monde, vieille France; et N. Baverez, Que faire?

¹⁸ Blanchard, 2005.

¹⁹ Sapir, 2005. Il y distinguait quatre modèles sociaux : « les pays nordiques, qui offrent de hauts niveaux de dépenses sociales et une protection universelle ; les pays anglo-saxons, qui accordent une assistance sociale en dernier ressort ; les pays continentaux, distribuant de l'assurance sociale, des prestations de chômage et des pensions de retraite ; les pays méditerranéens, qui concentrent leurs dépenses sociales sur les pensions de retraite et admettent une forte segmentation des statuts. Les performances des quatre groupes sont comparées et la sentence est sans appel : les modèles des pays méditerranéens et continentaux sont condamnés. (...). Le modèle continental auquel la France appartient, doit donc d'urgence se réformer ».

• Les classements infâmants

C'est désormais tout un ensemble relativement disparate de discours, fondés sur la valorisation des « expériences étrangères qui marchent » et la déploration des mauvaises performances françaises, qui se déploient désormais au sein du débat économique et social français²⁰. On observe une généralisation de la *comparaison dépréciatrice* : la France est constituée en *contre-modèle* sous le rapport de ses performances et c'est sur la base de ce « constat » que la nécessité de réformes est présentée, sur le mode de l'évidence, comme une conséquence qui s'impose.

Parmi les nombreux exemples de ces « mauvaises performances » de la France dans différents domaines, le « classement de Shanghaï » des universités, utilisé par les acteurs politiques et administratifs « réformateurs », constitue une sorte de paradigme. En ne faisant figurer parmi les « 100 premières universités » du monde qu'un très petit nombre d'universités françaises, ce classement est donné comme une preuve irréfutable, quand bien même sa méthodologie serait jugée critiquable, de la contre-performance scientifique française. Dans le même registre, la comparaison de la compétitivité des économies nationales, réalisée chaque année par le World Economic Forum, donne lieu à profusion de constats négatifs sur la faiblesse (et/ou le déclin) de la « compétitivité » française. La comparaison des systèmes juridiques²¹, éducatifs, de santé²², etc., se généralise et se banalise durant les années 2000 : tous les secteurs sont soumis à cette *politique de la comparaison* qui conduit à des réévaluations « à la baisse » des performances françaises.

A titre d'illustration récente, le dossier hors-série de la revue *Capital* de décembre 2009-janvier 2010 intitulé « L'état de la France 2010 » illustre la permanence de ce discours de comparaison systématique, construit autour de l'opposition entre « nous » et un « reste du monde » identifié de façon très variable, et la technique de présentation des données qui l'accompagne très souvent.

- « La durée du chômage est plus élevée chez nous qu'ailleurs » : cette proposition est placée en commentaire d'un graphique issu de données OCDE comparant 7 pays, où la France est classée avant-dernière ;
- « Le taux d'activité de nos seniors est l'un des plus faibles du monde : là encore sur 7 pays, la France se classe avant-dernière (taux d'emploi des 55-64 ans en %), mais les pays ne sont pas les mêmes que dans la comparaison précédente : 5 d'entre eux sont différents !
- « L'image de la place financière de Paris se dégrade », selon un classement établi par le World Economic Forum : de 6ème en 2008, la France passe en 2009 à la 11ème position (le tableau présente seulement 8 pays et la France est, à nouveau, classée avant-dernière).
- « seuls le Japon et l'Italie sont plus endettés que nous » : sur un graphique comptant seulement 6 pays, la France arrive ici en 4ème position ;
- « [les prélèvements obligatoires] restent parmi les plus lourds au monde », « notre pays est l'un des champions de la pression fiscalo-sociale, en compagnie de l'Italie et de la Suède », « tous nos grands concurrents ont des prélèvements moins élevés que les nôtres » : suit un graphique où la France arrive en tête sur 6 pays ;
- « Notre administration est l'une des plus dépensières du monde » ; « seule la Suède nous dépasse. Mais l'Etat y investit plus dans la recherche, et ses dépenses consacrées à l'éducation et à la lutte contre le chômage ne sont pas critiquées pour leur inefficacité » : commentaire d'un graphique regroupant à nouveau 7 pays.
- « [le poids de la TVA] est plus élevé que dans de nombreux pays » : « l'un des plus élevés, avec celui de l'Allemagne » ;

²⁰ Une histoire de la comparaison dépréciatrice reste à faire. Nous ne fournissons ici que de premiers éléments de réflexion et d'analyse.

²¹ La publication par la Banque Mondiale d'un classement de l'attractivité des systèmes juridiques est à l'origine d'un large débat au sein de la communauté nationale des juristes.

²² Pierru, 2007.

```
- « nos charges sociales sont les plus lourdes du monde » ;
- « nous perdons des parts de marché à l'export » ;
- « seuls les Allemands travaillent moins que nous » ;
- « compétitivité : nous sommes distancés par tous nos grands concurrents » ; « la France fait pâle figure dans le
classement, en raison du poids de sa règlementation et de sa fiscalité. Son seul point fort : la qualité des
infrastructures ».
- « moins de chercheurs en France qu'en Corée ; un classement international peu flatteur » ;
- « moins de moyens [pour la recherche] que nos concurrents ;
- « la part des brevets diminue dans le monde » ;
- « nous investissons peu dans les technologies de l'information » ;
- « et ne créons pas assez d'emplois dans ce secteur » ;
- « la France dépense beaucoup pour le secondaire... mais le niveau des élèves est faible » ;
- « ordinateur à l'école : la France est en retard » ;
- « nos universités sont reléguées dans les profondeurs du classement mondial » ;
- « à peine un Français sur trois parle anglais » ;
- « aucun autre pays d'Europe n'offre la retraite à 60 ans » ;
- « nous redistribuons près du tiers de nos richesses » ;
- « la France investit peu dans les énergies renouvelables » ;
- « nos arbres forestiers sont touchés par la défoliation » ;
- « nos dépenses publiques ont très peu diminué depuis 1995 » ;
- « la plupart des pays ont plus de médecins que nous » ;
- « les performances de notre système de santé marquent le pas » ;
- « nous dépensons beaucoup pour la santé... mais la qualité des soins n'est pas au top mondial » ;
-« un Français pauvre sur six s'estime en mauvaise santé » ;
- « on se suicide trois fois plus en France qu'en Italie » ;
- « abonnement au mobile : nos opérateurs sont chers » ;
- « le syndicalisme français est le plus faible du monde ».
```

- « nos taxes plombent les entreprises » ;

Les ressources de la comparaison dépréciatrice sont infinies et susceptibles d'être réactivées à n'importe quelle occasion. En 2007-2008, le «rapport sur la libération de la croissance française » activera pesamment ce procédé. En 2010-2011, le retour du « modèle allemand » dans le débat national sera l'expression la plus nette de ce même processus.

La thématique du *modèle social français* peut donc être analysée comme la cristallisation de la généralisation récente de cette pratique à tous les secteurs d'activité. C'est la forme « vulgaire » ou plus précisément politique, au sens où elle se déploie à travers le champ politique de la comparaison dépréciatrice, qui ne s'impose que par l'entremise d'agents à fort capital symbolique.

Conclusion

A partir de l'exemple de la notion de « modèle social », nous avons mis en évidence certaines modalités de l'imposition de discours « économiques », et plus précisément de certaines normes économiques décelées, en particulier, dans le succès de la comparaison dépréciatrice.

La diffusion de la notion de « modèle social » trouve son origine immédiate dans la conjoncture politique référendaire et post-référendaire et, plus précisément, dans la lutte de concurrence aiguë entre Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac ainsi que l'ensemble des acteurs politiques regroupés autour d'eux par des relations d'alliance et de proximité partisanes, médiatiques et intellectuelles. Durant une première phase des usages de cette formule, c'est cette conjoncture de concurrence qui définit le contexte politique dans lequel les discours

(journalistiques, d'experts) se déploient autour du « modèle social ». La deuxième grande phase d'installation de la nouvelle signification du « modèle social » correspond plus à une relative autonomisation médiatique de cette notion, nourrie par diverses publications en 2006, qui vont entretenir le débat et laisser plus de place à des prises de position d'experts. Peu conclusif, le débat s'étiolera dans la grande presse tout au long de l'année 2006, après l'épisode du mouvement social sur le contrat première embauche (CPE), faute d'actualité politique : Dominique de Villepin, de plus en plus marginalisé par Nicolas Sarkozy, ne peut plus incarner d'alternative crédible à ce dernier. En 2007, la notion de « modèle social » émerge à nouveau durant la campagne présidentielle, mais de façon moins centrale : d'autres stratégies discursives s'imposeront alors dans le contexte d'une campagne où le choix des mots sera décisif (Calvet, Véronis, 2008). Néanmoins, le cadrage construit durant l'année 2005 reste présent et peut être activé à tout moment, comme l'illustre le dossier de la revue *Capital* analysé *supra*. Il a fallu la crise économique et financière mondiale pour le mettre lui-même en crise, à partir de septembre-octobre 2008, en particulier dans le discours sarkozyste.

Ainsi, la montée des discours économiques ne résulte pas seulement ni peut-être même pas principalement de la présence accrue des économistes dans l'espace public. Aussi importante soit-elle, celle-ci ne doit son efficacité au fait qu'elle s'accompagne de la reprise des schèmes de pensée et d'action économiques par les acteurs politiques, puis médiatiques, qui, par un processus circulaire, donnent corps aux « réalités » qu'ils mobilisent.

Références

Blanchard Olivier (2005), « European Unemployment : the Evolution of Facts and Ideas », Working Paper 05-24, Massachusetts Institute of Technology, Department of Economics, Working Paper Series, October 10.

Bourdieu Pierre, Boltanski Luc (1976), « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2/3.

Bourdieu Pierre (2000), Les structures sociales de l'économie, Paris, Seuil.

Bourdieu Pierre (2001), Langage et pouvoir symbolique, Paris, Seuil.

Bruno Isabelle (2008), A vos marques prêts cherchez... La stratégie de Lisbonne vers la construction d'un marché de la recherche, Bellecombes-en-bauges, Croquant.

Callon, Muniesa (2009), « La performativité des sciences économiques », in P.Steiner, F.Vatin, *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.

Calvet Louis-Jean, Véronis Jean (2008), Les mots de Nicolas Sarkozy, Paris, Seuil.

Denord François (2008), Néo-libéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique, Paris, Demopolis.

Denord François, Schwartz Antoine (2010), L'Europe sociale n'aura pas lieu, Paris, Raisons d'agir.

Duval Julien (2004), Critique de la raison journalistique, Paris, Le Seuil.

Fourcade-Gourinchas Marion (2010), Economists and Societies. Princeton. Princeton University Press.

Gobin Corinne (2000), Le programme de la Confédération européenne des syndicats. Les congrès de 1995 et 1999, Bruxelles, CRISP.

Guilbert Thierry (2011), L'« évidence » du discours néo-libéral. Analyse dans la presse écrite, Bellecombe-en-Bauges, Croquant.

Anne-Marie Hetzel, Josette Lefèvre, René Mouriaux, Maurice Tournier, Le syndicalisme à mots découverts. Dictionnaire des fréquences (1971-1990), avec une préface d'Antoine Prost, Paris,

Krieg-Planque (2009), La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Le Bart Christian (1998), Le discours politique, Paris, PUF.

Lebaron Frédéric (2000), La croyance économique. Les économistes entre science et politique, Paris, Seuil.

Lebaron Frédéric, Gallemand Florence, Waldvogel Carole (2009), « Le modèle social français (est à bout de souffle). Genèse d'une doxa », *La Revue de l'IRES*, p. 129-164.

Lefebvre Alain, Méda Dominique (2006), *Faut-il brûler le modèle social français*?, Paris, Seuil, 2006, p. 36-37.

Lehingue Patrick (2007), « Le non français au Traité Constitutionnel Européen (mai 2005) – Sur 2 lectures 'polaires' du scrutin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, pp. 122-139.

Maris Bernard (1990), Des économistes au-dessus de tout soupçon ou la grande mascarade des prédictions, Paris, Albin Michel.

Maris Bernard (2002), « Légitimation, autolégitimation, discours expert et discours savant », Sciences de la société, 55, février 2002, p. 108-121.

McCloskey Deirdre (1990), If You're So Smart: the Narrative of Economic Expertise, Chicago, Chicago University Press.

Ogien Albert (1995), L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps, Paris, EHESS.

Olivennes Denis (1994), « La préférence française pour le chômage », note de la Fondation Saint-Simon.

Pierru Frédéric (2007), *Hippocrate malade de ses réformes*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant.

Sapir André, « Globalisation and the Reform of European Social Models », Bruegel Policy Brief, issue 2005, November 2005.

Sarfati George-Elia (2005), Eléments d'analyse du discours, Paris, Armand Colin.

Steiner Philippe (1999), La sociologie économique, Paris, La Découverte.

Steiner Philippe, Vatin François (2009), Traité de sociologie économique, Paris, PUF.

Swedberg Richard (2002), *Principles of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press.